NOTAIRES

Régimes matrimoniaux : conseil et liquidation

La liquidation est l'exercice le plus technique du droit patrimonial de la famille et la principale source de mise en cause en la matière. Ces deux jours déroulent la méthode complète, du conseil en amont aux comptes de liquidation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires, clercs rédacteurs et collaborateurs du

PRÉREQUIS
Pratique du droit de la famille. dossiers, aux types d'actes et aux situations rencontrées par les participants.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Conseiller le choix ou le changement d'un régime matrimonial.
- Composer les masses et qualifier les biens.
- Calculer récompenses, créances entre époux et indemnités.
- Traiter les biens professionnels et les situations complexes.
- Établir les comptes de liquidation et le projet de partage.

03 Programme détaillé

M1 Choisir et changer de régime · 2 h 00

- Le conseil en amont.
- Régimes légaux et conventionnels : effets patrimoniaux.
- Clauses et avantages matrimoniaux, conséquences au décès.
- Changement de régime : procédure, opposition et homologation. Atelier — Conseiller le régime adapté à trois situations de couple.

M2 Composer les masses · 2 h 30

- Le point de départ de la liquidation.
- Biens propres, communs et indivis.
- Preuve de la propriété, présomptions et déclarations de remploi.
- Dettes et passif à répartir. Atelier — Composer les masses d'une liquidation à partir d'un patrimoine réel.

M3 Récompenses · 2 h 30

- Le mécanisme central.
- Cas d'ouverture et sens du flux.
- Calcul : dépense faite et profit subsistant.
- Difficultés fréquentes et erreurs de calcul. Atelier — Calculer une série de récompenses sur un cas complet.

M4 Créances et indivision · 2 h 30
- Entre époux et après la dissolution.
- Créances entre époux et modalités d'évaluation.
- Indivision post-communautaire et indemnité d'occupation.
- Dépenses de conservation et d'amélioration. Atelier — Chiffrer une indemnité d'occupation et les créances associées.

M5 Biens particuliers · 2 h 30
- Les difficultés récurrentes.
- Biens professionnels, parts sociales et clientèle.
- Immobilier financé par emprunt, donations et assurance-vie.
- Biens à l'étranger et régimes étrangers. Atelier — Liquider un patrimoine comprenant une société. Régimes matrimoniaux : conseil et liquidation 47 FAMILLE, PATRIMOINE ET SUCCESSIONS MON PÔLE FORMATION

M6 Comptes et partage · 2 h 00
- Mettre en forme les résultats.
- Établissement des comptes et droits de chacun.
- Projet de partage, lots, soulte et attribution préférentielle.
- Procès-verbal de difficultés et partage judiciaire. Atelier — Établir les comptes de liquidation du cas fil rouge.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-office ou en session inter-offices.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins liés au handicap étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr